

Des entreprises autochtones albertaines s'illustrent

Par Kelly Nippard

Le 27 février 2001 fut une journée fort passionnante pour le milieu des affaires en Alberta, notamment pour le milieu des affaires autochtones.



Un grand groupe de personnes de la compagnie d'entretien de puits Pimee Well Servicing Ltd. acceptent avec fierté le Prix de l'entreprise distinguée Eagle Feather, décerné par M. Robert Nault, ministre d'Affaires indiennes et du Nord Canada. La photo montre de gauche à droite : Eugene Badger, chef John Shirt, chef Morris Monias, ministre Nault, chef Thomas Abraham, chef Eric Gadwa, Tim Schultz et Sandy Jackson.

Pour la première fois, on a souligné les réalisations d'entreprises autochtones de l'Alberta à l'occasion du Gala annuel des prix des entreprises albertaines distinguées, coordonné par les chambres de commerce de l'Alberta. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) a parrainé deux prix : le Prix de l'entreprise distinguée Eagle Feather et le Prix de distinction pour les meilleures pratiques – Relations avec les Autochtones, sous l'égide d'AINC et de l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail.

Les deux prix ont été décernés par l'honorable Robert Nault, ministre du MAINC, lors d'une élégante cérémonie du soir, organisée chaque année par les chambres de commerce de l'Alberta. Était également inscrite au programme la remise de 11 prix des entreprises albertaines distinguées.

Le Prix de l'entreprise distinguée Eagle Feather se veut un hommage à une entreprise appartenant à une Première nation qui fait preuve d'excellence et dont les activités tiennent compte de concepts préconisant sa culture ainsi que l'esprit d'entreprise.

Ce prix a été décerné à Pimee Well Servicing Ltd., compagnie d'entretien de puits située à Bonnyville. Pimee, mot cri qui veut dire « pétrole », appartient à six Premières nations : Heart Lake, Frog Lake, Saddle Lake, Kehewin, Beaver Lake et Whitefish Lake. Grâce à ses quatre plate-formes de maintenance et à son acquisition récente de Tarsands Steamcleaning Ltd., Pimee tire profit de

l'économie pétrolière de l'Alberta. Par ailleurs, la compagnie est fière de la composition autochtone (95 p. 100) de sa main-d'oeuvre.

La société de fiducie Peace Hills Trust, située à Edmonton, et la société forestière RMK Logging Ltd., située à High Level, étaient les deux autres finalistes dignes d'intérêt.

Le Prix de distinction pour les meilleures pratiques – Relations avec les Autochtones,

sous l'égide d'AINC et de l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail, souligne les réalisations exceptionnelles d'entreprises qui s'associent à des entreprises autochtones, notamment dans les domaines de l'emploi et de la formation.

Ce prix a été remis à Flint Energy Services Ltd., entreprise située à Sherwood Park. Cette compagnie offre des services généraux électriques, de réglage d'instruments, de construction de champs de pétrole et de routes et d'installation de pipelines, pour en nommer quelques-uns. Au cours des dernières années, Flint a établi de nombreuses relations avec des collectivités autochtones en embauchant des Autochtones locaux pour mener à bien leurs projets, donnant ainsi lieu à une situation favorable à la compagnie et aux collectivités en question.

Alberta-Pacific Forest Industries, située à Boyle, et Syncrude Canada Ltd., située à Fort McMurray, étaient les deux autres finalistes dignes d'attention.

Pour de plus amples renseignements sur les prix des entreprises albertaines distinguées, veuillez visiter le site Internet des chambres de commerce de l'Alberta à www.abchamber.ab.ca.



M. Robert Nault, ministre d'Affaires indiennes et du Nord Canada, pose pour une photo avec les représentants de Flint Energy Services Ltd., récipiendaire du Prix de distinction pour les meilleures pratiques – Relations avec les Autochtones, sous l'égide d'AINC et de l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail. La photo montre de gauche à droite : Charles Iggulden, Tom Erasmus, Andy Collins, ministre Nault et Stephen Smith.

La Première nation de Driftpile « brûle » de lutter contre les feux de végétation

Par Terry Lusty

En raison des conditions extrêmement sèches qu'a connues la province de l'Alberta au cours de deux dernières saisons hivernales, elle ne cesse d'être ravagée par des feux de forêt. En effet, certains feux se déclarent au printemps et ne s'éteignent pas avant la fin de l'été ou le début de l'automne. L'an dernier, les feux brûlaient jusqu'au mois d'octobre et, en 1999, jusqu'au mois de décembre.

La Première nation de Driftpile, qui se trouve entre le lac des Esclaves et High Prairie, a décidé d'aborder le développement économique de façon unique : elle a tiré profit de l'aspect destructeur de Dame nature en créant le Service de lutte contre les feux de végétation de Driftpile.

« Bien que la Première nation lutte contre les incendies depuis la fin des années 1970, le Service de lutte contre les feux de végétation de Driftpile n'a vu le jour qu'en 1997, l'année où cette dernière a été prise en charge par Driftpile



Band Enterprises », a expliqué Peter Freeman, directeur de la gestion des immobilisations et du développement économique pour la Première nation de Driftpile.

La Première nation dispose toujours d'au moins deux escouades de 80 pompiers formés et prêts à se lancer dans le feu de l'action au moment où commence la saison des feux, au printemps. Lorsque de vastes étendues de terres sont menacées par des feux, on peut faire appel à des escouades supplémentaires composées de huit personnes chacune pour assurer une intervention d'urgence.

Tous les membres du service sont tenus d'avoir suivi une formation de Type 3, qui met à l'épreuve la force, l'endurance et la condition physique.

« Ils doivent être capables de faire leur part du travail; sinon, les choses risquent de tomber à l'eau », a fait remarquer M. Freeman.

Les équipes doivent pouvoir communiquer rapidement avec 160 autres équipes, faire connaître l'évolution des conditions environnementales et posséder les compétences nécessaires pour s'adapter à différentes situations. Au cours de la saison des feux, les équipes sont régies par un service d'appel 24 heures sur 24 et ont donc droit à une rémunération de disponibilité.

Cependant, lorsqu'il n'y a pas de feux, les travailleurs dans le camp profitent de l'occasion pour accomplir d'autres tâches, tels l'approvisionnement en bois des sites de camp, le nettoyage des lieux ou la plantation d'arbres. Cette dernière

consiste à démarier les semis naissants dans des zones où les arbres à feuillage persistant, qui ont atteint une hauteur de 5 à 10 pieds, nécessitent un espacement adéquat pour survivre.

S'ils le désirent, les membres peuvent se recycler en vue d'obtenir un certificat de Type 2 ou de Type 1.

Offerte à l'école de technologie forestière à Hinton, la formation au commandement de Type 2 se veut un cours d'une semaine axé sur l'administration, la rédaction de rapports et la répartition d'équipements. Une fois le cours achevé, le membre est habilité à surveiller une équipe de 8 personnes.

La formation de Type 1 est un programme plus spécialisé qui permet aux pompiers d'acquérir les connaissances nécessaires pour occuper des postes de chef d'équipe et des postes administratifs connexes.

La santé étant, bien entendu, un sujet de préoccupation, chaque membre doit satisfaire aux exigences relatives à un examen médical annuel afin de se qualifier pour le poste de pompier. Comme l'explique M. Freeman, certains pompiers se portent bien pendant bien des années, mais tout d'un coup ils peuvent souffrir d'asthme et deviennent ainsi incapables de travailler.

Sur la foi de nombreuses années d'expérience, l'avenir s'annonce des plus brillants pour le Service de lutte contre les feux de végétation de Driftpile. En effet, après avoir réussi à négocier un contrat de 3 ans l'hiver dernier, la Première nation « brûle » de lutter contre les feux ce printemps.

À LOUER : North Peace Rental Equipment

Par Trina Gobert

Les affaires vont très bien depuis la naissance d'un partenariat entre Dennis Cloutier et la Première nation des Cris des bois.

En août 1997, M. Cloutier, Métis de la région de la rivière de la Paix, avait lancé la compagnie North Peace Rental Equipment Ltd. À peine

deux ans plus tard, il s'est associé à la Première nation des Cris des bois.

« Pour ma part, ce fut une décision opérationnelle. Je peux déjà en attester les avantages en ce sens qu'elle facilitera l'expansion de la compagnie », a avoué M. Cloutier.

« Certaines des personnes et des entreprises auxquelles nous avons affaire maintenant transigeaient avec les Cris des bois avant la

création de notre partenariat. »

North Peace Rentals offre une vaste gamme de matériel à louer, notamment des outils à main, des véhicules Bobcat, des générateurs, des appareils de soudage et du matériel d'échafaudage. L'entreprise assure la réparation d'une variété de matériel.

La valeur du matériel que possède North Peace Rentals dépasse les 500 000 \$.

Suite à la page 4

L'AMMSA (société multimédia autochtone de l'Alberta) – un voyage sans précédent

Par Trina Gobert

Bert Crowfoot est emballé.

Le fondateur et chef de la direction de l'AMMSA a fêté dernièrement le 18^e anniversaire de l'organisme.

« Le 18 mars, nous avons célébré notre 18^e anniversaire », a affirmé M. Crowfoot.

Depuis 1983, M. Crowfoot publie Windspeaker, source de nouvelles nationales des Autochtones. Au fil des ans, M. Crowfoot a ajouté à sa liste de publications des journaux provinciaux : *Alberta Sweetgrass*, *Saskatchewan Sage* et *Raven's Eye*. L'AMMSA exploite également CFWE-FM, station de radio autochtone qui couvre les services de médias autochtones et albertains. Cette station offre des services de publicité à des clients qui désirent cibler les collectivités autochtones.

Bien qu'il n'ait pas planifié une grande célébration à l'occasion de l'anniversaire de cette année, M. Crowfoot est néanmoins emballé de certains événements importants touchant l'AMMSA. L'un d'eux est la révision en mars du site Internet de l'AMMSA, qui renferme des articles entiers et des moteurs de recherche complets pour l'ensemble des publications de l'AMMSA.

« Le site Internet en voie de développement est un projet d'envergure, car nous y présentons une rétrospective des 18 dernières années. Tous les articles tirés de leur publication respective vont paraître dans la section des archives sur le site », a expliqué M. Crowfoot.

« Alors, tous les outils requis sont mis à la disposition de la personne voulant effectuer de la recherche. Par exemple, si vous êtes étudiant et que vous désirez vous informer sur Burnt Church, il suffit de saisir « Burnt Church » pour accéder à tous les articles pertinents qui ont été publiés au cours des 18 dernières années. Mais ce service n'est pas gratuit. »



Bert Crowfoot, fondateur et chef de la direction de l'AMMSA (société multimédia autochtone de l'Alberta).

Une facturation quotidienne, mensuelle ou annuelle s'appliquera aux utilisateurs du site Internet et sera structurée de manière à tenir compte des habitudes des multi-utilisateurs. De plus, les utilisateurs n'auront qu'à soumettre leur numéro de carte de crédit pour s'inscrire au site. Ils recevront alors un numéro d'identification personnel et un mot de passe

qui leur permettront d'accéder aux archives du site.

Quant au site actuel, on constate un achalandage mensuel de 51 000 aperçus de page. Mais, une fois la révision du site achevée, on s'attend à assister à une hausse importante de l'achalandage.

« Nous continuerons à afficher sur le site des sections gratuites qui présenteront des manchettes mensuelles tirées de chaque publication », a ajouté M. Crowfoot.

« Toutefois, il y aura des sections entières auxquelles l'on ne pourra accéder sans avoir à payer des frais au préalable. »

L'autre fait nouveau est l'expansion de la station de radio CFWE-FM, qui dessert actuellement 54 collectivités autochtones du nord de l'Alberta. En septembre 2001, M. Crowfoot compte installer dans la région de Moose Hills située à l'est de St. Paul un transmetteur d'une puissance de 100 kilowatts sur une tour mesurant 400 pieds de haut, permettant ainsi à la station d'accroître son auditoire.

« Nous travaillons la-dessus depuis deux ans et nous versons au projet d'expansion tous les fonds réunis dans le cadre de notre bingo radiophonique, a noté M. Crowfoot. À la longue, j'aimerais disposer de six transmetteurs de ce genre répartis un peu partout dans la province pour que nous puissions atteindre un auditoire de l'extrême nord et de l'extrême sud de la province. »

À mesure que M. Crowfoot poursuit le développement de l'AMMSA, il attribue sans réserve le succès de l'organisme à ses employés.

« Je souscrit à la théorie voulant que l'on doive s'entourer de gens compétents pour réussir », a ajouté M. Crowfoot.

« Donnez-leur des pouvoirs sans leur obstruer pour autant le passage. »



Le milieu des affaires de l'Alberta et les Premières nations se réunissent pour promouvoir un partenariat économique

Par Glenn Luff

Le secteur privé et les entreprises autochtones travaillent de concert à la relance de l'économie albertaine.

En octobre dernier, les chambres de commerce de l'Alberta ont accueilli deux petits déjeuners-ateliers avec les dirigeants d'entreprises autochtones de la province. Les ateliers avaient pour but de renforcer la relation d'affaires qu'entretiennent les entreprises autochtones avec le secteur privé en Alberta.

« Ceci a été une expérience intéressante pour les deux parties », a noté Al Petersen, président des chambres de commerce de l'Alberta.

« L'étendue de l'expertise qu'ont partagée les dirigeants d'entreprises autochtones entre eux de même que leur engagement à resserrer les liens avec le secteur privé ont surtout impressionné les chambres de commerce de l'Alberta. »

Les chambres de commerce de l'Alberta regroupent plus de 20 000 gens d'affaires affiliés à 135 chambres de commerce répartis un peu partout en Alberta. La chambre organise régulièrement des petits déjeuners à Edmonton et à Calgary à l'intention de ses membres affiliés et exécutifs.

Plus de 100 dirigeants d'entreprises autochtones et du secteur privé ont assisté aux petits déjeuners tenus à Edmonton et à Calgary les 25 et 26 octobre respectivement.

Au nombre des participants à l'atelier qui a eu lieu à Edmonton, notons des représentants de la compagnie de construction PCL Construction Inc., de la société forestière Alberta Pacific Forest Industries Inc., de Syncrude Canada et de l'ATCO Electric. Par ailleurs, on y retrouvait des représentants de la Première nation de Sunchild, de la nation crie de Samson, de la Confédération des Premières nations visées par le Traité n^o 6, des Premières nations visées par le Traité n^o 8 et de la nation crie de Loon River, pour en nommer quelques-uns.

Parmi les participants à l'atelier tenu à Calgary, mentionnons des représentants de Canada Japan Oil Sands Ltd, de la compagnie de services publics TransAlta Utilities, de la société pétrolière et gazière AEC Oil & Gas et de la Ville de Calgary. De plus, des représentants de la Première nation des Blood, de la Première nation de Siksika et de la Première nation de Tsuu T'ina étaient de la partie.

Selon Barrie Rob, directeur général régional du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour la région de l'Alberta, on avait déjà entendu parler d'histoires à succès entourant des entreprises autochtones de l'Alberta.

Il a souligné les échanges économiques à l'échelle internationale auxquels se livrent de nombreuses entreprises autochtones de l'Alberta, telles que l'usine de transformation des graines de fléole située dans la Première nation des Blood. En

effet, la Tribu des Blood vend une grande partie de son foin au Japon.

Il a également fait référence au projet de formation de la main-d'oeuvre dans l'industrie pétrolière lancé à Wabasca, situé dans le nord de l'Alberta, où 23 des 25 stagiaires ont été affectés à des emplois dans le secteur privé et au sein de la collectivité.

Par ailleurs, M. Robb a indiqué qu'en vertu d'une entente signée en janvier 2000, le gouvernement fédéral octroiera des sommes de 750 000 \$ échelonnées sur les trois prochaines années afin d'appuyer le Conseil tribal de l'Athabasca (qui représente cinq Premières nations) dans son rôle de partenaire dans le cadre du projet d'expansion des sables pétrolifères de l'Athabasca, dont le coût est évalué à 25 milliards de dollars. Ce partenariat a également bénéficié du soutien du milieu des affaires et du gouvernement provincial.

« Les Premières nations de l'Alberta ont investi des centaines de millions de dollars dans l'économie albertaine au cours des quatre dernières années, a déclaré M. Robb. Les retombées économiques de ces investissements revêtent une importance capitale. »

« Si nous réussissons à ajouter de la valeur à cette activité économique au moyen du partage d'information et de la création de partenariats avec le secteur privé, ce sera une situation favorable de part et d'autre », a-t-il ajouté.

RENTAL EQUIPMENT

Suite de la page 2

« Nous disposons d'une série complète de produits, dont du matériel de construction pour les propriétaires de maison, le secteur industriel, l'industrie commerciale et les entreprises d'exploration de champs de pétrole. Bref, nous avons tout », a souligné M. Cloutier.

Depuis l'acquisition par la Première nation de 50 p. 100 des parts dans l'entreprise, le chiffre d'affaires de cette dernière a augmenté grâce à divers contrats conclus avec des sociétés pétrolières et gazières de même qu'avec des entités d'autres secteurs situées dans les environs.

« Grâce au partenariat, nous avons pu accroître nos activités au point d'augmenter du double la taille de l'entreprise », a affirmé M. Cloutier.

Juste avant la création du partenariat, M. Cloutier était colocataire d'un édifice couvrant 2 500 pieds carrés. Le nouveau partenariat conclu avec les Cris des bois a ouvert la voie à la construction d'un nouvel édifice d'une superficie de 4 000 pieds carrés situé à rivière de la Paix et à l'ouverture d'un autre magasin, qui se trouve à High Level.

Quant à la Première nation, le nouveau partenariat représente non seulement un investissement financier, mais en outre une occasion inouïe pour les membres de la bande de faire carrière en affaires.

« Nous avons ajouté cinq employés à notre personnel, dont deux à High Level, portant ainsi à sept le nombre d'employés au total », a noté M. Cloutier.

« Par ailleurs, nous avons pu embaucher différentes personnes de la Première nation des Cris des bois ».

North Peace Rentals dirige également un programme d'emploi d'été ayant pour but de permettre aux membres de la bande d'acquérir de l'expérience.

« Je suis certain que nous en serons bientôt au stade de planification en vue du programme de l'été prochain », a ajouté M. Cloutier.

« J'ai hâte que le programme commence. »

Sur la foi d'une zone commerciale intéressante, d'un marché éventuel prometteur et du fructueux partenariat entre Dennis Cloutier et la Première nation des Cris des bois, l'avenir s'annonce prospère pour North Peace Rentals.

La nation crie de Mikisew à la « hauteur » de la concurrence

Par Terry Lusty

La nation crie de Mikisew, qui vit près de Fort Chipewyan à l'extrême nord-est de la province, est propriétaire d'une entreprise qui est à la « hauteur » de la concurrence.

Le siège social d'Air Mikisew Ltd., compagnie possédée en propriété exclusive par la nation crie de Mikisew, se trouve dans la réserve d'Allison Bay. La compagnie compte également des bases à Fort McMurray, Edmonton, Fort Chipewyan et LaLoche, en Saskatchewan.

Air Mikisew était connue anciennement sous le nom de Contact Air, compagnie aérienne lancée par le prospecteur Milt McDougal. Dans un premier temps, Contact Air détenait un seul aéronef, un avion léger d'observation, mais au fil du temps, il a agrandi sa flotte, qui se compose maintenant de 13 aéronefs. Ceci est attribuable en partie à une clientèle affiliée aux sables pétrolifères.

Après avoir acquis 50 p. 100 des parts de Contact Air en 1991, Mikisew a racheté la compagnie en 1995. En 1999, la nouvelle compagnie était enregistrée sous le nom d'Air Mikisew Ltd. Celle-ci dispose de 65 membres du personnel, dont 22 pilotes à temps plein et 11 techniciens. Le personnel technique regroupe 6 techniciens d'entretien d'aéronef et 5 apprentis.

« Il s'agit d'une opération où règne la fierté », a expliqué Lynn Goyer, chef des opérations d'Air Mikisew.

« Nous sommes très fiers de la capacité de la compagnie à changer sa façon de faire en fonction des besoins de ses clients. Si le changement est désiré et viable, nous le mettrons en oeuvre. »

Air Mikisew répond également aux besoins de l'industrie touristique. Par exemple, la pêche sportive sur quatre lacs éloignés entre Fort Chipewyan et Fort Smith, aux T.N.-O., attirent des pêcheurs qui essaient d'attraper un grand brochet ou un touladi de 40 livres.

« Air Mikisew est constamment à l'affût de l'occasion d'élargir ses horizons. »



L'un des 13 aéronefs appartenant à la compagnie aérienne Air Mikisew Ltd. et possédés par elle.

« Il est devenu le plus grand transporteur aérien dans le nord de l'Alberta », a affirmé M^{me} Goyer.

« Et, mis à part le Hercules, notre aéronef d'évacuation sanitaire est le plus grand avion à desservir la région. »

À la mi-janvier, le bureau de santé de Saskatoon a confié à Air Mikisew le transport d'un patient qui subissait une greffe du coeur à Edmonton.

« La compagnie aérienne emploie des infirmiers(ières) et des techniciens médicaux d'urgence à temps plein, un service qu'aucun autre aéronef d'évacuation sanitaire ne peut offrir », a ajouté M^{me} Goyer.

« Cela fait de nous une compagnie unique en son genre. »

Air Mikisew relève d'un Conseil de gouverneurs, dont le président est George Poitras, chef de la nation crie de Mikisew.

Le Conseil des gouverneurs a élaboré une stratégie à long terme visant à diversifier les services de la compagnie, à établir des liens avec de grands transporteurs et à accroître le nombre d'aéronefs faisant partie de sa flotte.

Air Mikisew Ltd. vient de faire l'acquisition de LaLoche Airways, petite compagnie saskatchewanaise dotée de deux aéronefs seulement, augmentant ainsi sa portée au-delà de l'Alberta.

Selon M^{me} Goyer, bien qu'il s'agisse d'une compagnie à but lucratif, les directeurs de Mikisew Air s'intéressent plutôt au mieux-être des membres de la nation crie de Mikisew.

Régi par le Règlement de l'aviation canadien, Air Mikisew fait la navette entre Fort McMurray et Fort Chipewyan en plus d'effectuer deux vols par jour à l'Aéroport municipal d'Edmonton.

Par ailleurs, Air Mikisew assure le transport d'environ 3 000 membres du personnel de Syncrude et de Suncor entre Fort McMurray, Fort Chipewyan et Edmonton.

Mikisew envisage de convertir sa flotte en des avions à turbopropulseurs uniquement. La compagnie est fière de son succès et du fait que ce succès a été réalisé sans apport financier de sources externes, que ce soit du gouvernement ou d'autres entités.

« Nous n'avons pas reçu d'aide, sous quelque forme que ce soit. Nous sommes une compagnie entièrement indépendante », a déclaré M^{me} Goyer.

« Nous pouvons résister à la concurrence que nous livre tout autre transporteur, quelle que soit sa taille. »

Le ministre donne le coup d'envoi à des projets de développement économique en Alberta

Par Jim Starko

Lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Edmonton le 16 mars 2001, l'honorable Robert Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, a annoncé le lancement de deux projets de développement économique des Premières nations. L'un des projets aura lieu dans le nord de l'Alberta, alors que l'autre sera entrepris dans le sud de la province.

Dans le cadre des travaux d'irrigation de Matak Farms, exécutés au coût de \$6,5 millions de dollars, le gouvernement fédéral accordera une subvention de 3 millions de dollars consacrée à l'infrastructure économique de la Tribu des Blood, située à quelques kilomètres au sud-ouest de Lethbridge. La subvention fédérale sera affectée à la modernisation du système d'irrigation de la Tribu des Blood, aménagé dans les années 1970.

En vertu de l'Accord d'association Fort McKay / Shell Canada, la Première nation de Fort McKay, située à quelques kilomètres au nord de Fort McMurray, recevra une subvention fédérale de 1,75 million de dollars. Cette somme permettra à la Première nation de participer au Projet d'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca, évalué à 5,1 milliards de dollars, dans lequel la société Shell Canada détient une participation de 60 p. 100.

« Le public est largement en faveur des projets à capitaux publics qui contribuent à l'autosuffisance des Premières nations », a déclaré le Ministre Nault.

« Les Canadiens veulent que des améliorations soient apportées à la vie des membres des Premières nations. En effet, ils croient qu'un développement économique accru et soutenu ouvrira la voie à une plus grande autonomie des Premières nations. Il est aussi agréable de constater qu'une entreprise du secteur privé telle que Shell Canada est disposée à s'associer à des Premières nations dans le cadre de projets de développement économique. Il s'agit vraiment d'une situation favorable non seulement aux parties intéressées,

mais également à tous les Canadiens. »

D'après M. Chris Shade, chef de la Tribu des Blood : « En mon nom comme chef et au nom du conseil de bande de la Tribu des Blood et de la Kainai Agri Business Corporation, j'exprime ma profonde gratitude envers le Ministre Robert Nault. Les travaux d'irrigation de Matak Farms sont très importants pour nos activités agricoles dans la Réserve indienne des Blood. L'épanouissement de nos entreprises de développement économique et l'étendue de notre assise territoriale faciliteront sûrement les efforts que doit déployer notre tribu pour accéder à l'autonomie. »

« Ce projet est un bel exemple qui démontre comment le gouvernement, le secteur privé et les

McKay a l'intention d'offrir des services compétents et spécialisés en vue de maximiser leur participation à l'exploitation de sables pétrolifères. Par ailleurs, cet accord se traduira par la création d'environ 100 emplois pour des Autochtones et 50 emplois pour des non Autochtones au cours des cinq prochaines années.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Première nation de Fort McKay fera fonctionner et entretiendra les quelques 150 pièces d'équipement qu'elle compte acheter d'ici à l'ouverture de la Mine de Muskeg River vers la fin 2002. Il s'agit là du volet « en amont » de l'immense Projet d'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca qui se concrétise dans le nord de l'Alberta.



M. Robert Nault, ministre d'Affaires indiennes et du Nord Canada, interviewé à l'antenne de CFRN à Edmonton à l'occasion d'une conférence de presse tenue le 16 mars dernier pour annoncer la mise sur pied de deux grands projets de développement économique en Alberta.

La Première nation de Fort McKay construira également des ateliers d'entretien, des installations de stockage de produits pétroliers ainsi qu'un immeuble à bureaux couvrant 56 000 pieds carrés. Il faut noter que la Première nation de Fort McKay a signé un bail foncier de 10 ans, qui prévoit des options de renouvellement, visant huit acres de terres de la Couronne provinciale contiguës à la Mine de Muskeg River.

La participation de l'Albian Sands Energy, société créée par les dirigeants du Projet d'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca pour assurer le bon fonctionnement de la mine, favorisera la viabilité à long terme de cette relation d'affaires.

Les travaux d'irrigation de Matak Farms permettront l'irrigation d'une superficie totale de 3 200 acres située dans la Réserve indienne des Blood. Une fois achevés, ces travaux entraîneront des activités élargies et d'autres possibilités de développement économique, notamment la culture de pommes de terre de semence et de graines de phléole, qui seront transformées à l'usine de densification du foin appartenant à la tribu en vue de l'exportation au Japon et à d'autres partenaires commerciaux du Canada.

Les deux projets en question font ressortir l'engagement du gouvernement du Canada à promouvoir l'autonomie et la stabilité économique des collectivités autochtones et du Nord, comme il est énoncé dans le dernier discours du Trône.

Alberta Indian Investment Corporation : investir dans les Premières nations de l'Alberta

Par Terry Lusty

L'incapacité des entrepreneurs autochtones à accéder à du capital s'est avérée l'un de leurs plus grands obstacles. L'Alberta Indian Investment Corporation (AIIC) s'est proposée de changer cette tendance.

En 1988 dans la nation crie d'Enoch, située près d'Edmonton, l'AIIC a vu le jour en tant que filiale de l'Indian Equity Foundation (IEF). Celle-ci a été créée au milieu des années 1970 dans le but de donner un coup de pouce à des entreprises des Premières nations. Vers le milieu des années 1980, l'assise financière de l'IEF était mise en danger. Il fallait donc recourir à un réseau de services financiers de rechange pour répondre à la demande de capital, d'où la naissance de l'AIIC.

Toutes les collectivités des Premières nations en Alberta sont propriétaires de l'IEF et de l'AIIC. L'organisme est régi par un conseil d'administration composé de huit membres et son président est Fred Gladstone de la Tribu des Blood.

Selon Don Morin, directeur général de l'AIIC, l'organisme a pu prélever 8 millions de dollars sur sa caisse de prêts auprès du gouvernement fédéral. Ce capital, jumelé aux 2 millions de dollars tirés de ses propres fonds, a atteint les 10 millions de dollars. Aujourd'hui, cette somme est passée à près de 13 millions de dollars aux fins d'emprunt.

Et M. Morin est fier des antécédents de l'organisme.

« Incluant cette année, nous aurons consenti des prêts totalisant plus de 30 millions de dollars, soit une moyenne annuelle de 2,5 millions de dollars depuis notre année inaugurale », a-t-il souligné.

L'AIIC prétend figurer parmi les plus importantes sociétés de financement autochtones au pays, qui compte présentement 32 compagnies de ce genre. Il faut noter également le pourcentage élevé d'Autochtones au sein du personnel de l'AIIC.

Les chiffres vont sans dire. Par exemple, l'AIIC assure des services à plus de 100 clients et a créé plus de 430 emplois, dont 374 postes à temps plein. Ces emplois se traduisent par une masse salariale de plus de 9 millions de dollars.

L'AIIC comble le vide là où les banques refusent de consentir des prêts. En effet, l'AIIC traite des demandes de prêts de personnes qui ne répondraient pas normalement aux critères de financement stipulés par les banques. M. Morin ne cache pas que l'AIIC a pour mission de faire concurrence aux banques.

« Nos clients font face souvent à des situations où leur valeur nette est faible ou que leur réputation de solvabilité est ternie », a ajouté M. Morin.

« Dans ce cas-là, l'AIIC les aidera à rembourser la dette ou à élaborer un échéancier de remboursement auprès du créancier. »

Afin de mieux servir la clientèle, le personnel de l'AIIC offre de l'orientation. À cet effet, l'AIIC encourage les membres du personnel à faire des visites régulières de collectivités et



Personnel de l'AIIC. La photo montre de gauche à droite :
 Eugene Whiskyjack, Don Morin, Rocky Sinclair, Bob Madill et Wayne Woods.
 Première rangée, de gauche à droite : April Stone, Nola Waruch,
 Deidre Standing Alone, Mayrose Dos Santos.

d'écoles. Par ailleurs, l'AIIC anime un atelier mensuel sur les ingrédients nécessaires au démarrage et à la réussite d'une entreprise. Ces ateliers se tiennent habituellement dans des collectivités des Premières nations en Alberta.

M. Morin souligne, entre autres, l'abondance des possibilités d'affaires qui s'offrent aux membres des Premières nations, surtout dans les réserves. L'AIIC désire aider les collectivités des Premières nations à élaborer davantage de projets propices à la diversification de leurs économies.

L'une des histoires à succès traite d'un magasin de papeterie situé à Hobbema. Les deux propriétaires du magasin, Audrey et Maureen Ward, ont lancé la compagnie en 1995 avec l'aide de l'AIIC. La compagnie va encore très bien et a depuis élargi sa clientèle au-delà de la réserve.

Une autre histoire à succès s'articule autour du feu Archie Gladue de la Première nation des Chipewyans des Prairies. Il était propriétaire et exploitant de quelques entreprises qui répondaient aux besoins de pétroliers. Bref, il s'agissait de l'une des entreprises les plus prospères à être financées par l'AIIC.

M. Morin souligne qu'une attitude réaliste et la volonté de travailler fort sont des ingrédients essentiels à la prospérité d'une entreprise.

Parfois, il n'y a rien de plus facile que d'obtenir un prêt; le fait d'assurer le succès de l'entreprise est souvent le défi le plus difficile à relever.



Don Morin (assis), directeur général de l'AIIC, reçoit un peu d'aide de Rocky Sinclair (droite) et de Nola Waruch (gauche), membres du personnel de l'AIIC.

Factums

Qu'est-ce que l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail (PAMT)?

Il s'agit d'un projet de partenariat lancé par le gouvernement fédéral pour accroître la participation des Autochtones au marché du travail. En effet, le gouvernement fédéral s'engage à aider les Autochtones à renforcer leur autonomie et à édifier des collectivités plus fortes et plus saines. De plus, le PAMT a pour but de sensibiliser les employeurs aux avantages d'embaucher des Autochtones.

Le projet incombe également au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

À quels secteurs le PAMT vise à s'associer?

- les collectivités, entreprises et organismes autochtones
- les sociétés publiques et privées
- tous les ordres de gouvernement
- les associations industrielles
- les associations professionnelles
- les syndicats
- les établissements d'enseignement

Pourquoi le PAMT est-il important?

La population autochtone augmente à un rythme deux fois plus élevé que la moyenne nationale, représentant ainsi le segment social qui présente l'un des taux de croissance les plus rapides au Canada. Par ailleurs, les Autochtones constituent une main-d'oeuvre de plus en plus instruite, disponible et disposée à jouer un rôle actif dans l'économie du pays.

Malgré ce fait, la représentation autochtone au sein de la population active est relativement faible et le taux de chômage chez les Autochtones est plus élevé que celui des Canadiens non autochtones.

Quelles sortes d'activités s'exercent-elles dans le cadre du PAMT?

- la production et la distribution de matériel de sensibilisation et la participation à des activités de sensibilisation
- l'organisation de conférences, de colloques et d'ateliers et la participation à ces derniers
- la création et la promotion de réseaux de partenaires et la participation à ces derniers
- la diffusion d'événements se rapportant aux questions liées à l'emploi des Autochtones
- l'identification et la promotion de meilleures pratiques et de modèles à imiter
- l'élaboration et la distribution d'outils d'acquisition de compétences et de ressources pour les employeurs
- la facilitation de projets-pilotes

Pour obtenir un exemplaire de la trousse de l'employeur ou si vous désirez réserver votre place à une présentation sur le PAMT, veuillez communiquer avec :

Elizabeth Buha
Coordonnatrice du PAMT, Région de l'Alberta
Affaires indiennes et du Nord Canada
Téléphone : (780) 495-7495
Courrier électronique : buhae@inac.gc.ca



Publié sous l'autorité du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada

Ottawa, 2000

QS-A023-000-FF-A1

www.inac.gc.ca

This publication is also available in English under the title:
Grassroots – Aboriginal Business in Alberta

Veuillez adresser toutes correspondances, observations et demandes à :
Gens d'ici - Entreprises autochtones en Alberta

MAINC – Région de l'Alberta
Place du Canada
9700, avenue Jasper
Bureau 630
Edmonton (Alberta) T5J 4G2

Téléphone : (780) 495-2840
Télécopieur : (780) 495-3228

Conception graphique :
Capital Colour Press
Derek Fisher Graphic Design and Illustration

Rédacteurs :
Glenn Luff, directeur,
Communications et Services à la haute direction
Kelly Nippard, agente des communications

Traduction française :
Reuven Erenberg, Translatech